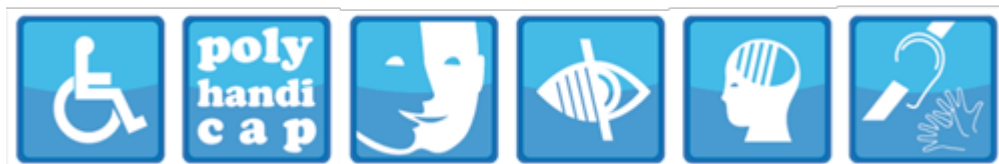


Pôle développement & handicap

L'ADAR est certifiée « Cap' Handéo », la référence handicap des services à la personne.

Créé en 2010 à l'initiative d'Handeo, le label « Cap' Handeo » permet aux personnes en situation de handicap de s'orienter vers les services à la personne adaptés et compétents.

La certification « Cap'Handeo » garantit en effet des prestations de qualité, adaptées à chaque personne, quelle que soit la nature de son handicap.



Pour la personne accompagnée c'est notamment la garantie que :

- Son handicap soit reconnu de l'intervenant à domicile.
- Une offre de services lui est proposée entre 6 heures le matin et 23 heures le soir (au moins)
- Un remplacement de l'intervenant absent viendra dans l'heure qui suit
- Un lien est établi entre le service à la personne et les acteurs locaux du handicap
- Des enquêtes de satisfaction individuelles mais aussi collectives sont régulièrement réalisées.

Un gage de confiance pour les professionnels de santé

Premier et unique label existant à ce jour dans le secteur de l'aide à domicile, « Cap'Handeo » est un gage de confiance et de professionnalisme aux yeux des acteurs de santé du handicap.

UN POLE SPECIFIQUE AU HANDICAP

L'ADAR a créé un pôle spécifique « Développement & Handicap » pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

UNE ECOUTE PRIVILEGIEE

Clémentine David, Responsable du Pôle

Pauline JANDAU, Votre référente



Le Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi
De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30



(Sauf en cas de rendez-vous extérieur)
contact@adar-dunkerque.com

03.62.73.01.66 – Fax : 03.28.66.20.00



CONTACTER HANDEO



Cap'Handéo

Site Internet : www.handeo.fr Mail : contact@handeo.fr Tél. : 01 43 12 19 29 Fax : 01 43 12 52 96 Twitter : @Handeo_

Consulter l'actualité Handéo : <http://www.handeo.fr/actualites>